

PROCESSUS DE COLLECTE DE DONNÉES ET DÉFINITION DES MICROS, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
CONTEXTE : LE PAYSAGE DES MPME AU MAROC	4
DÉFINITIONS DES MPME	8
IMPORTANCE DE LA COLLECTE DE DONNÉES	12
PREMIÈRES ÉTAPES DE LA COLLECTE DE DONNÉES DU POINT DE VUE DES ÉCONOMIES ÉMERGENTES ET EN DÉVELOPPEMENT	15
ORIENTATIONS RELATIVES À LA COLLECTE DE DONNÉES PAR L'OBSERVATOIRE	18
INDICATEURS DE BASE POUR L'ACCÈS DES MPME AU FINANCEMENT	19
ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET PROCHAINES ÉTAPES POUR L'OBSERVATOIRE	22
ABRÉVIATIONS	25
RÉFÉRENCES	25

ACKNOWLEDGMENTS

La présente étude de cas a été réalisée par un sous-groupe conjoint composé du Groupe de travail sur les données relatives à l'inclusion financière (FIDWG) et du Groupe de travail sur le financement des PME (SMEFWG).

Contributeurs :
Bank Al-Maghrib : Dr Amale Idrissi (Observatoire de la TPME), Sara El Hanafi, Siham Bouziane et Haitham Barhoune.

Unité de gestion de l'AFI : Luis Trevino Garza (Gestionnaire principal des politiques, Données relatives à l'inclusion financière et mise en œuvre dans les pays), Nik Kamarun Nik Kamil (Gestionnaire principal des politiques, Financement des PME), Diana Taty Azman (Analyste des politiques).

Nous tenons à remercier les institutions membres de l'AFI, ainsi que les partenaires et les donateurs, pour leurs généreuses contributions à l'élaboration de la présente publication.

Cette publication est la version traduite de la publication originale en anglaise: Data Collection Processes and Defining Micro, Small and Medium Enterprises.

INTRODUCTION

Au cours des deux dernières décennies, le Maroc a réalisé d'importants progrès sociaux et économiques en grande partie grâce aux investissements publics et aux réformes politiques, institutionnelles et sectorielles destinées à assurer la stabilité macroéconomique.

Tout cela a conduit à une croissance accélérée et à des progrès dans l'éradication de la pauvreté extrême, l'augmentation de l'espérance de vie, l'amélioration de l'accès aux services publics de base, et a permis un développement significatif des infrastructures publiques. Au cours de la période entre 2000 et 2017, le Maroc a bénéficié de la croissance par habitant la plus rapide de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord et a enregistré le quatrième plus grand flux d'investissements directs étrangers en Afrique en 2017.

La Banque centrale du Maroc, Bank Al-Maghrib, est devenue une institution membre de l'AFI en 2010, et

dès lors a inscrit l'inclusion financière parmi ses grandes priorités stratégiques. Bank Al-Maghrib a adopté un ensemble de mesures qui encouragent les banques dont elle assure la supervision à développer des stratégies visant à accroître le nombre de particuliers et de micro, petites et moyennes entreprises (MPME) qui disposent d'un accès au financement et aux produits bancaires.

En 2015, les autorités financières marocaines (Bank Al-Maghrib, Ministère de l'Économie et des Finances) ont commencé à élaborer une stratégie nationale d'inclusion financière (SNIF) permettant de lever les obstacles à l'inclusion financière et d'offrir une large gamme de produits et services financiers adaptés aux besoins des différents segments de la population.¹ Placée sous la supervision technique de Bank Al-Maghrib et du Ministère de l'Économie et des Finances, la SNIF a été présentée officiellement en janvier 2019. Elle inclut une feuille de route visant à relever les défis auxquels le Maroc est confronté par rapport à l'accès aux services financiers, en particulier dans les zones rurales, ainsi que par les femmes, les jeunes, les très petites entreprises (TPE) et les micro-entreprises (MICRO).

1 AFI, 2020. Stratégie nationale d'inclusion financière du Maroc.

2 Bank Al-Maghrib, Observatoire marocain de la TPME, 2018, Rapport annuel 2018

Situation macroéconomique du Maroc



MONNAIE NATIONALE :

Dirham marocain (MAD)

CAPITALE :

Rabat

VILLES PRINCIPALES :

Casablanca, Tanger, Fès, Meknès, Marrakech, Agadir

POPULATION :

36,1 millions d'habitants

POPULATION ADULTE (15 ANS ET PLUS) :

26,63 millions ;
49 % d'hommes et 51 % de femmes

ENTREPRISES ENREGISTRÉES EN 2018²:

507 353 entreprises enregistrées au total (y compris des entreprises dormantes et/ou inactives), dont 249 131 actives en 2018.

TAUX DE CHANGE AU 1ER NOVEMBRE 2021 :

1 MAD = 0,11 USD ;
1 USD = 8,96 MAD
1 MAD = 0,09 EUR ;
1 EUR = 10,89 MAD

VALEUR AJOUTÉE BRUTE (EN POURCENTAGE DU PIB) :

Agriculture (11,4), industrie (26,0), services (50,0)

(Banque mondiale, décembre 2020)

DETTE PUBLIQUE :

64,69 % du PIB

TAUX DE CHÔMAGE :

10,5 %

(source : HCP, décembre 2020)

TAUX D'INFLATION :

0,7 %

(source : HCP, décembre 2020)

PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (PIB) :

112,8 milliards USD

(source : Banque mondiale, 2021)

CONTEXTE : LE PAYSAGE DES MPME AU MAROC

A. CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET CONTRIBUTION DES MPME

Les MPME représentent la catégorie d'entreprises prédominante au Maroc, avec 99,4 % du total des entreprises. Elles englobent plus de 85,8 % de micro-entreprises dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 3 millions MAD (environ 335 000 USD). Cependant, alors que la majeure partie des entreprises marocaines sont des MPME, celles-ci ne représentent que 36,7 % du total du chiffre d'affaires et 36,6 % de celui de la valeur ajoutée.

Seulement 27,3 % du chiffre d'affaires total des MPME correspond à des activités d'exportation et à la valeur ajoutée des MPME (excluant les entreprises à caractère financier).³ La plupart des MPME marocaines interviennent dans des activités peu consommatrices de ressources financières.

En 2018, plus de 54 % d'entre elles étaient concentrées dans les secteurs du commerce et de la construction, générant 48 % et 64 % de la valeur ajoutée ou du PIB de leurs secteurs respectifs.

54%

Enfin, les MPME emploient près de 73 % de la main-d'œuvre déclarée et sont à ce titre les principales pourvoyeuses de l'emploi au Maroc.

Les MPME occupent une place centrale dans l'économie marocaine. Néanmoins, le Maroc doit se doter d'une base de données consolidée réunissant toutes les informations relatives aux MPME. Alors que plusieurs organismes gouvernementaux disposent de bases de données sur des entreprises spécifiques, il n'existe pas de système centralisé ou de base de données sur les informations relatives aux MPME. Une telle base de données permettrait de consolider et de qualifier les données des MPME afin de générer des statistiques à valeur ajoutée permettant d'effectuer des analyses multidimensionnelles et temporelles du comportement des MPME. Diverses bases de données disponibles contiennent des informations qui ne sont pas faciles à comparer, car elles servent principalement à des fins opérationnelles de leurs

institutions respectives. En outre, une grande partie des informations issues de ces bases de données ne sont pas à ce jour entièrement ventilées selon des indicateurs tels que le sexe. La collecte de données désagrégées permet aux parties prenantes d'acquérir une compréhension approfondie, étayée par des données, de l'ensemble du secteur des MPME, y compris de ses différents sous-secteurs, tels que les femmes et les jeunes. Par la suite, une politique fondée sur des données probantes peut être définie pour améliorer l'inclusion financière des segments non ou peu desservis de la population marocaine. À cet égard, il est plus difficile pour les décideurs et les régulateurs financiers, ainsi que pour les prestataires de services financiers (PSF), d'appréhender clairement les différents segments du marché et de répondre efficacement à leurs besoins.

En 2013, Bank Al-Maghrib a pris l'initiative de créer l'Observatoire marocain de la petite et moyenne entreprise (l'Observatoire) en sensibilisant les différentes parties prenantes à l'importance de s'associer à ce projet national d'envergure. La mission principale de l'Observatoire consiste à fournir aux secteurs public et privé des informations sur les MPME à l'aide d'indicateurs statistiques, d'infographies visuelles et d'études générales et thématiques. L'objectif des informations produites par l'Observatoire est de permettre au gouvernement marocain d'adopter des décisions et des mesures fondées sur des données et des faits probants.

Bank Al-Maghrib a réuni des départements ministériels, des institutions publiques, des représentants des entreprises et du secteur bancaire, pour soutenir cette initiative nationale. Si l'Observatoire a dû relever plusieurs défis pour définir les fondements d'un système d'information unifié consacré aux entreprises marocaines, cette initiative change la donne, puisque pour la première fois un tel système est mis en place en regroupant des données issues de différentes institutions publiques, telles que la Direction Générale des Impôts du Royaume du Maroc (DGI), l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC), la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et Bank Al-Maghrib.

La Figure 1 présente la cartographie de coordination interinstitutionnelle avec l'Observatoire.

En 2020, l'Observatoire a publié son premier rapport dans un contexte marqué par les effets de la pandémie de COVID-19 sur l'économie, l'adoption de mesures de soutien aux entreprises et le déploiement en cours du Nouveau modèle de développement (NMD) du Maroc.

Les indicateurs et les analyses présentés à l'Observatoire mettent en lumière des questions pertinentes concernant

³ Compte tenu de leur poids dans l'économie, les entreprises financières sont exclues des études relatives au comportement économique et financier des MPME afin d'éviter les biais dans les calculs.

FIGURE 1: CARTOGRAPHIE DE COORDINATION INTERINSTITUTIONNELLE

Schéma du processus de coordination inter-agences avec l'Observatoire

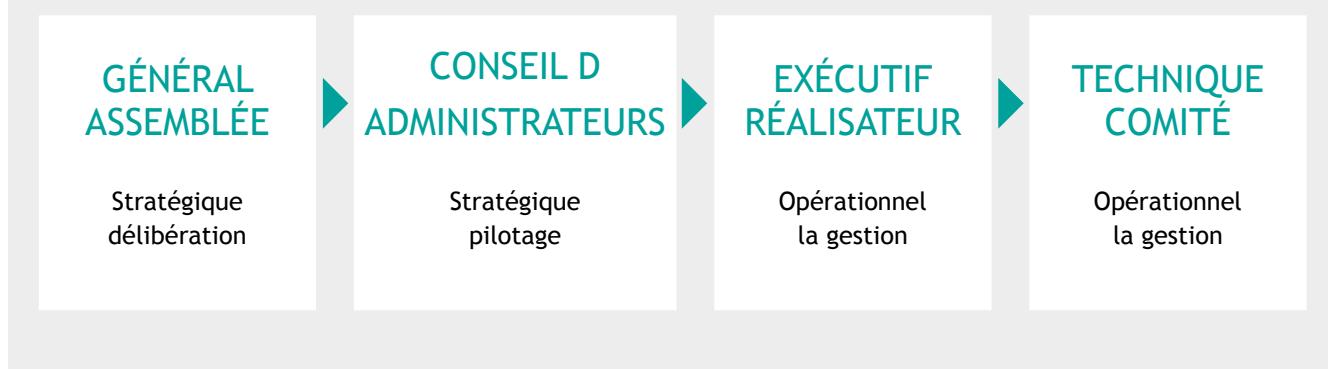
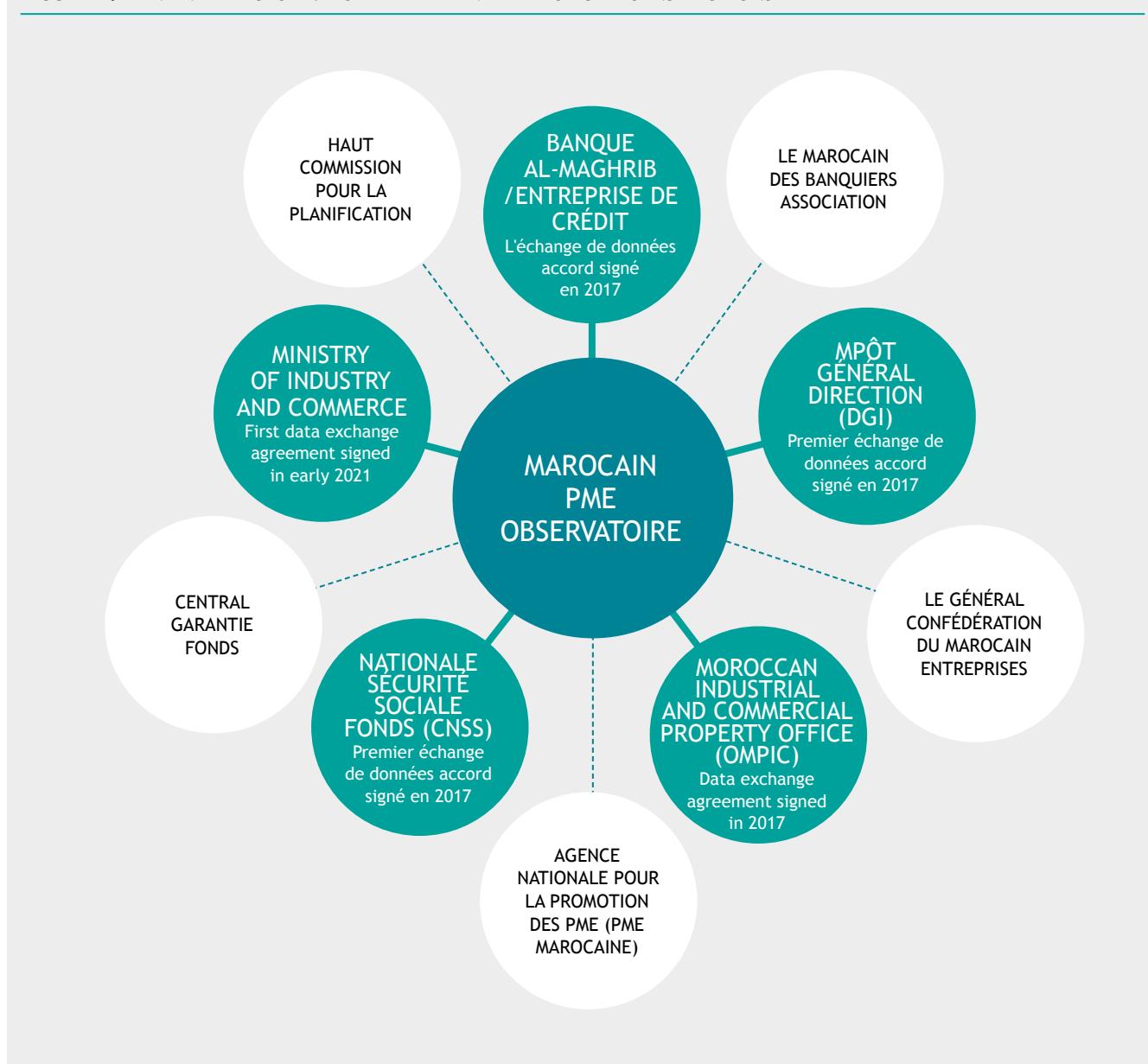


FIGURE 2: LIEN ENTRE L'OBSERVATOIRE DE LA TPME ET LES AUTRES INSTITUTIONS



NOUVEAU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT DU MAROC

Le NMD du Maroc préconise l'adoption de plusieurs choix stratégiques pour accompagner le développement des MPME, notamment :

1

la sécurisation des initiatives entrepreneuriales et privées



2

la mise en place de règles stables et impartiales pour tous les opérateurs économiques



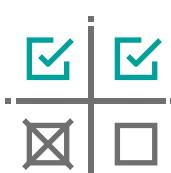
3

le renforcement des partenariats entre l'administration publique et les opérateurs privés



4

la révision des mécanismes d'incitation visant à orienter les investisseurs vers les activités productives



5

le soutien accru aux entreprises afin de renforcer leurs capacités en matière de gestion, d'organisation et de technologies.



De plus, le Maroc doit assurer l'intégration du secteur informel par une approche incitative adaptée à la nature et aux caractéristiques des acteurs concernés. Le rapport du NMD⁴ recommande de renforcer et d'actionner la commande publique comme levier stratégique de développement productif.

les structures productives nationales qui constituent une composante importante de l'économie marocaine, en particulier pour les MPME. Toutefois, beaucoup reste à faire pour mettre en place des indicateurs désagrégés par sexe et par âge et prendre en compte la question de parité, pour mieux comprendre et satisfaire pleinement les besoins des divers sous-segments du marché des MPME, y compris les femmes et les jeunes, et élaborer des politiques efficaces en faveur des MPME qui contribueront à combler les écarts importants entre les sexes observés à ce jour.

En collaboration avec la Banque africaine de développement et l'Organisation internationale du travail, l'Observatoire a participé à l'élaboration d'un rapport⁵ et d'une note d'orientation politique⁶ sur l'impact de la pandémie de COVID-19 sur l'emploi et les MPME au Maroc, les mesures d'urgence et les perspectives de reprise économique.

L'Observatoire collabore également avec le Comité de veille économique marocain, créé par le gouvernement

pour répondre aux difficultés liées à la pandémie de COVID-19, en fournissant des indicateurs démographiques et économiques sur les MPME afin de garantir un meilleur ciblage des aides publiques destinées aux entreprises ayant subi des pertes.

Suite à la réception des données couvrant la période 2019-2020 transmises par les prestataires de l'Observatoire, un volet particulier sur l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les MPME marocaines sera inclus dans le rapport annuel de l'Observatoire pour 2019-2020. Les données relatives à l'emploi et à l'accès au financement mettront en évidence, entre autres, l'ampleur de la perte d'emplois au niveaux régional et sectoriel, ainsi que la performance de l'attribution de prêts aux MPME, en mettant l'accent sur les catégories de crédits les plus fréquemment sollicités par les MPME pendant la pandémie de COVID-19.

4 Le Nouveau modèle de développement du Maroc – Rapport général, avril 2021

5 Organisation internationale du Travail, 2020. Impact de la crise COVID-19 sur l'emploi et les TPME au Maroc.

6 Banque africaine de développement, 2021. Note d'orientation politique - Impact de la crise Covid-19 sur l'emploi et les TPME.

B. DÉFIS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES MPME

Un débat est actuellement en cours au Maroc sur la meilleure approche pour soutenir la création, la croissance et la durabilité des MPME, et comment cela peut à la fois soutenir la création d'emplois et de richesse. Ces débats sont pertinents du point de vue de la politique d'inclusion financière, car de nombreuses personnes financièrement non desservies ou mal desservies sont engagées dans des activités du secteur informel ou travaillent dans des micro-entreprises qui, de fait, peuvent se développer et devenir plus pérennes lorsque des personnes, des communautés et le pays bénéficient des aides appropriées.

L'Observatoire a pour mission de comprendre les caractéristiques fondamentales des PME au Maroc et de recueillir des données pertinentes et à jour sur l'ensemble des sous-segments des PME (entreprises dirigées par des femmes, entreprises rurales), ainsi que sur les facteurs qui contribuent à leur croissance ou entravent leur développement. Bien que certains de ces facteurs relèvent de la compétence du régulateur financier, tandis que d'autres lui échappent (normes culturelles et sociales), il convient de disposer d'une vision globale de ces deux ensembles de facteurs, en particulier de ceux qui affectent les segments vulnérables de la population (femmes, jeunes et personnes déplacées).

En raison de leur petite taille, les micro-entreprises, en particulier celles dirigées par les femmes, présentent plusieurs faiblesses en termes de structure de bilan, de productivité et de rentabilité, ce qui pousse une forte proportion de ces entreprises à sortir du marché dans des délais assez courts.

55%

En effet, les analyses montrent que les entreprises radiées avant d'arriver au terme de cinq ans d'existence représentent, en moyenne annuelle, plus de 50 % du total des radiations sur la période 2016-2018.

Si les PME sont un moteur de création d'emplois en raison du taux de roulement du personnel et de leur durée de vie généralement courte, les emplois ainsi créés ne sont à ce jour ni stables ni pérennes sur le long terme. Il s'agit d'une opportunité dont les politiques publiques peuvent se saisir. Il n'est pas possible de voir s'il y a une éventuelle dimension genre dans les niveaux de radiation tant que l'on ne dispose pas de données désagrégées.

Les nombreux obstacles et contraintes auxquels sont confrontées les MPME marocaines, notamment sur le plan administratif, comme l'accès aux sources de financement, limitent le développement de la plupart des petites entreprises. Cette situation est particulièrement préoccupante pour les femmes, car ces dernières rencontrent d'importantes difficultés en matière d'accès

au crédit. Il a en outre été observé que cette situation est exacerbée par l'absence d'une définition nationale officielle des micro-entreprises. L'élaboration d'une définition des PME au niveau national, en précisant ce qui constitue une PME détenue ou dirigée par des femmes, aidera un ensemble de responsables des politiques publiques et de PSF à proposer des solutions plus efficaces à l'intention du segment féminin des PME marocaines en particulier.

Enfin, alors que le taux d'accès moyen global au crédit bancaire est de 39,4 %, le taux d'accès au financement bancaire des micro-entreprises (MICRO) dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 1 million MAD (environ 111 000 USD) est plus de trois fois inférieure, tandis que ceux des grandes entreprises (GE) et des moyennes entreprises (ME) tendent vers des niveaux presque similaires, à savoir 86,6 % et 85,4 % respectivement. En l'absence de données disponibles au niveau national, l'écart entre les genres dans l'accès au crédit bancaire pour ces secteurs n'est pas connu. Il est très peu probable que les femmes aient accès au crédit de la même manière ou dans les mêmes proportions que les hommes, comme l'indique le déficit global de crédit des petites entreprises formelles appartenant à des femmes, qui dépasse 300 milliards USD (voir Tableau 2 ci-dessous).⁷



Clothing factory produces clothes for the Dutch retail business, Morocco.
(Photo by ton koene/Alamy Stock Photo).

⁷ IFC, 2014. Women-Owned SMEs: A Business Opportunity for Financial Institutions (« PME appartenant aux femmes : une opportunité commerciale pour les institutions financières »).

DÉFINITIONS DES MPME

Comme dans de nombreux pays en développement, la définition des MPME marocaines constitue un défi majeur dans la mesure où les organismes publics ou privés utilisent une définition qui est adaptée à leurs besoins spécifiques et à leur mission principale. Au niveau mondial, il n'existe pas de définition officielle unique des MPME, et encore moins une définition des PME appartenant à des femmes ou dirigées par des femmes.

Plusieurs définitions générales des MPME et des PME dirigées par des femmes ont été proposées, mais aucune ne peut être considérée comme universelle car les contextes de chaque pays varient à travers le monde. Cette dimension doit être prise en compte lors de l'élaboration d'une définition nationale des MPME, surtout si une telle définition intègre également une définition des entreprises appartenant à des femmes ou dirigées par des femmes. La plupart des définitions proposées reposent soit sur des paramètres quantitatifs ou qualitatifs, soit sur une combinaison des deux. L'absence d'une définition commune des PME à l'échelle nationale constitue un défi pour l'harmonisation des données. Elle pourrait conduire à des disparités dans l'application des politiques et contribuer à fausser la concurrence entre les entreprises sur le marché. Cela pose problème au Maroc, car une entreprise peut être éligible à une aide auprès d'un organisme donné, mais pas auprès d'un autre.

C. STRUCTURE DES DÉFINITIONS

L'analyse rigoureuse menée par l'Observatoire, fondée sur des données probantes, repose sur les concepts et définitions ci-dessous.

Personne morale active : entreprise ayant déposé une déclaration du résultat fiscal au niveau de la DGI, ou ayant déclaré au moins un salarié auprès de la CNSS, ou ayant déposé un bilan auprès de l'OMPIC au cours de l'année considérée.

Secteurs d'activité : l'Observatoire a adopté la Nomenclature Marocaine des Activités (NMA) de 2010, établie par le Haut-Commissariat au Plan (HCP) en 2013 tout en capitalisant sur les chantiers de migration de la DGI et de la CNSS de la NMA 1999 à la NMA 2010.

Population cylindrée : une population d'entreprises communes à deux années. Cette approche permet de neutraliser les biais liés aux entrées et sorties d'entreprises au niveau de la base de données.



Listed as World Heritage by UNESCO, the covered souk, Rabat, Morocco.
(Photo by Hemis/Alamy Stock Photo).

Catégories d'entreprises :



MICRO

le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 3 millions MAD

TPE

chiffre d'affaires annuel égal ou supérieur à 3 millions MAD et inférieur à 10 millions MAD

PE

chiffre d'affaires annuel égal ou supérieur à 10 millions MAD et inférieur à 50 millions MAD

ME

chiffre d'affaires annuel égal ou supérieur à 50 millions MAD et inférieur à 175 millions MAD

GE

chiffre d'affaires annuel excédant 175 millions MAD

DÉFINITION PROVENANT DE DIFFÉRENTES SOURCES NATIONALES

DÉFINITION JURIDIQUE

Conformément à la loi marocaine n° 53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise du 23 juillet 2002, les MPME sont définies suivant différents critères⁸ :

- La gestion : l'entreprise doit être détenue directement par des personnes physiques qui en sont les propriétaires, copropriétaires ou actionnaires,
- La détention du capital ou des droits de vote : l'entreprise ne peut être détenue à plus de 25 % du capital ou des droits de vote par une entreprise ou conjointement par plusieurs entreprises ne correspondant pas à la définition de la PME.

En outre, la loi n° 53-00 stipule ce qui suit :

- **Entreprises existantes** : avoir un effectif permanent ne dépassant pas 200 personnes et avoir réalisé, au cours des deux derniers exercices, soit un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 75 millions MAD (hors taxes), soit un total de bilan annuel n'excédant pas 50 millions MAD,
- **Entreprises nouvellement créées** : engager un programme d'investissement initial global n'excédant pas 25 millions MAD et respecter un ratio d'investissement par emploi de moins de 250 000 MAD.

Dans le cadre du projet de la mise en place d'un « small companies Act » (loi relative aux petites entreprises) par le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, un groupe de travail se penche sur l'examen d'une nouvelle définition de la MPME avec pour objectif d'améliorer l'efficacité des différents instruments et mécanismes de soutien à ces entreprises, y compris les startups.

Compte tenu de l'importance stratégique d'inclure des données pour informer sur l'accès au financement des femmes entrepreneures, en particulier des entreprises formelles, certaines études ont montré que la dimension du genre n'est pas encore prise en compte dans cette définition juridique. Il est à espérer que cette dimension pourra être incluse à l'avenir.⁹ Par anticipation, plusieurs institutions retiennent le critère du chiffre d'affaires pour la définition les MPME en le fixant entre 50 et 200 millions MAD.

DÉFINITION PRUDENTIELLE DE BANK AL-MAGHRIB

En 2006, Bank Al-Maghrib a adopté une définition de la TPME dans le cadre de la réglementation prudentielle de Bâle II¹⁰. Deux critères déterminants ont été retenus, à savoir le chiffre d'affaires annuel et le montant des crédits bancaires accordés aux MPME. Ainsi,

La micro-entreprise répond aux deux conditions suivantes :

- le chiffre d'affaires hors taxes est inférieur ou égal à 10 millions MAD
- le montant global des créances que détient l'établissement de crédit à son égard est inférieur ou égal à 2 millions MAD.

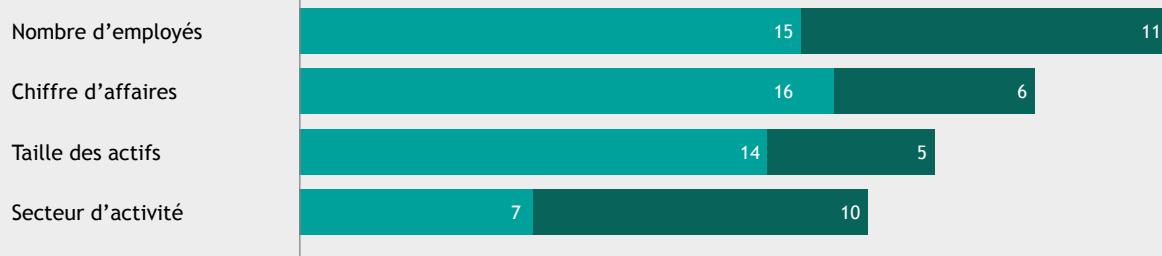
⁸ Maroc, Gouvernement marocain, Loi n° 53-00, article premier (2002). Cf. Article premier du Bulletin officiel n° 5036 du 27 Jourmada II 1423 (5 septembre 2002), page 921.

⁹ BERD, 2018. Services bancaires pour les femmes au Maroc : une opportunité commerciale inexploitée.

¹⁰ BRI, 2004. Bâle II : Convergence internationale de la mesure et des normes de fonds propres - Dispositif révisé

FIGURE 3 : CRITÈRES UTILISÉS POUR LA DÉFINITION DES MPME (NOMBRE D'INSTITUTIONS)

■ Régie par la loi ■ Non régie dans la loi



La PME répond à l'une des deux conditions suivantes :

- > le chiffre d'affaires hors taxes est supérieur à 10 millions MAD et inférieur ou égal à 175 millions MAD
- > le chiffre d'affaires hors taxes est inférieur ou égal à 10 millions MAD et le montant global des créances que détient l'établissement de crédit à son égard est supérieur à 2 millions MAD.

En se basant sur les résultats des analyses des données de 2016, 2017 et 2018, l'Observatoire s'est aligné sur la définition de Bank Al-Maghrib en retenant uniquement le chiffre d'affaires comme critère de cette définition tout en affinant la segmentation des MPME.

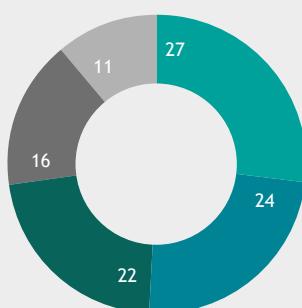
E. RÉSUMÉ DES DÉFINITIONS DES MPME ADOPTÉES PAR DES PAYS MEMBRES DE L'AFI

En 2018, le Groupe de travail de l'AFI sur le financement des PME (SMEFWG) a conduit une enquête auprès de 40 institutions membres de l'AFI afin d'examiner les critères utilisés, le contexte de la mise en œuvre de la définition des MPME, ses objectifs ainsi que ses avantages et ses inconvénients.

81%

Comme le montre la Figure 3 : Critères utilisés pour la définition des MPME (nombre d'institutions), l'enquête a établi que 81 % des institutions membres de l'AFI interrogées ont adopté une définition des MPME qui est, dans 50 % des cas, régie par une loi.

FIGURE 4 : DOMAINES D'APPLICATION DE LA DÉFINITION DES MPME, %



- Octroi de crédits bancaires
- Interventions de l'État dans l'accompagnement des MPME
- Études statistiques et économiques
- Incitations fiscales
- Normes internationales / Benchmark

Les principaux paramètres utilisés dans la définition sont le nombre d'employés, le chiffre d'affaires et la taille des actifs; 86 % des pays interrogés emploient deux paramètres ou plus.

Comme décrit dans la Figure 4, l'étude a également montré qu'aucune définition commune n'est adoptée à l'échelle régionale dans les pays en voie de développement des régions d'Afrique, d'Asie, et d'Amérique Centrale. La définition qui existe s'applique à des domaines spécifiques.

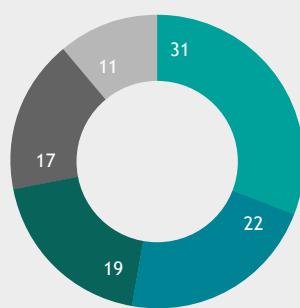
Comme indiqué dans la Figure 5, l'étude a révélé que la définition des MPME est principalement utilisée dans le cadre du ciblage de l'appui de l'État, de la facilitation de la collecte des données, de l'amélioration de la qualité des données, etc.

Tableau 1 Le Tableau 1 ci-dessous présente les principaux objectifs et critères utilisés par le panel de pays étudiés pour établir leur définition des MPME.



Industrial factory worker, Morocco. (Photo by THINK A/Shutterstock).

FIGURE 5 : ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE LORS DE LA DÉFINITION DES MPME, %



- Ciblage efficace de l'appui de l'État
- Facilité de la collecte de données
- Qualité des sources de données
- Standardisation des données gouvernementales
- Benchmark régional / international

11

PROCESSE DE COLLECTE DE DONNÉES ET DÉFINITION
DES MICROS, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

TABLEAU 1 : OBJECTIFS ET CRITÈRES UTILISÉS POUR LA DÉFINITION DES MPME PAR LE PANEL DE PAYS ÉTUDIÉS(JUILLET 2021)

Pays	Existe-t-il plusieurs définitions ?	Définition des entreprises appartenant à des femmes ou dirigées par des femmes ?	Objectifs de la définition	Critères utilisés
ZAMBIE	✓		Études économiques et statistiques	s.o.
BANGLADESH	✗		Études économiques et statistiques	- Chiffre d'affaires - Nombre d'employés - Capital
ARMÉNIE	✗		s.o.	- Chiffre d'affaires - Nombre d'employés
SWAZILAND	✗	✗	- Études économiques et statistiques - Incitations fiscales - Intervention de l'État	- Chiffre d'affaires - Nombre d'employés - Capital
PHILIPPINES	✓	✗	- Études économiques et statistiques - Octroi de prêts - Intervention de l'État	- Chiffre d'affaires - Nombre d'employés
PALESTINE	✓	✗	- Incitations fiscales - Octroi de prêts - Intervention de l'État	s.o.
MADAGASCAR	✓	✗	- Incitations fiscales - Octroi de prêts - Intervention de l'État	s.o.
SRI LANKA	✗		s.o.	- Chiffre d'affaires - Nombre d'employés
KENYA	✗	✗	- Incitations fiscales	- Chiffre d'affaires - Nombre d'employés
MALAISIE	✗	✗	- Études économiques et statistiques - Octroi de prêts - Intervention de l'État - Benchmarking international	- Chiffre d'affaires - Nombre d'employés
JORDANIE	✓	✗	- Octroi de prêts - Classification des données financières pour la clientèle des banques	s.o.
COSTA RICA	✗	✗	- Études économiques et statistiques - Octroi de prêts - Intervention de l'État	s.o.
ÎLES SALOMON	✗	✗	- Incitations fiscales - Octroi de prêts - Intervention de l'État - Benchmarking international	- Chiffre d'affaires - Nombre d'employés - Capital
SALVADOR	✓		s.o.	- Chiffre d'affaires - Nombre d'employés
FIDJI	✓	✗	- Études économiques et statistiques - Incitations fiscales - Intervention de l'État	s.o.
AFGHANISTAN	✓		Études économiques et statistiques	s.o.

IMPORTANCE DE LA COLLECTE DE DONNÉES

F. PRINCIPAUX INDICATEURS DES PME

Un exercice de benchmark international mené par l'Observatoire en 2018 a montré que les indicateurs démographiques et économiques sont fréquemment utilisés à travers le monde.

G. NORMALISER LA COLLECTE DES DONNÉES ET LE CALCUL DES INDICATEURS

En 2016 s'est tenue la première réunion du Conseil d'administration de l'Observatoire. Le premier plan stratégique 2017-2019 a alors été adopté, marquant ainsi le démarrage effectif de son opérationnalisation. En vue de réaliser ses objectifs, l'Observatoire s'est attelé à réaliser trois chantiers structurants :

- L'échange de données avec les fournisseurs d'informations sur les MPME, conformément aux accords signés ;
- L'élaboration d'une approche méthodologique pour la constitution d'une base de données consolidées ; et
- La mise en œuvre de la technologie sous-jacente.

TABLEAU 2 : INDICATEURS UTILISÉS POUR LA DÉFINITION DES MPME PAR UN PANEL DE PAYS ET HARMONISATION AVEC L'OBSERVATOIRE

Indicateur	Pays émetteurs	harmonisation avec l'Observatoire
INDICATEURS DÉMOGRAPHIQUES		
Répartition des PME par taille	Autriche, Slovénie, Mexique, Belgique, Russie, France, Espagne, Canada, Pays-Bas, Tunisie	Répartition des PME par taille, globalement et par secteur
Nouvelles entreprises/ faillites d'entreprises	France, Espagne, Canada, Belgique, Russie	Nombre de créations par secteur et par an Nombre de faillites par secteur et par an
Répartition régionale	Espagne, Canada	Répartition des PME par région et par secteur dans le temps
Répartition par secteur	Autriche, Slovénie, Belgique, Russie, France, Espagne, Canada, Tunisie	Répartition des PME par région et par secteur dans le temps
Répartition par forme juridique	France, Espagne, Belgique	Répartition des PME par forme juridique
Répartition par genre	France, Canada, Belgique, Pays-Bas	Répartition des PME selon le genre du fondateur ou du dirigeant
INDICATEURS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS		
Turnover and added value by size, sector and region	France, Espagne, Canada, Russie, Pays-Bas, Tunisie, Autriche, Slovénie	Croissance du chiffre d'affaires par taille et par secteur Croissance de la valeur ajoutée par taille et par secteur
Exportation	Autriche, France, Espagne, Canada, Russie, Mexique	Part et croissance des exportations par taille et par secteur
Distribution of employees	Autriche, Slovénie, Mexique, Belgique, Russie, France, Espagne, Canada, Pays-Bas	Répartition des salariés par taille et par secteur
Investment	France, Russie, Pays-Bas, Autriche, Mexique	Croissance des investissements par taille et par secteur
Financing/Loans	France, Canada, Belgique, Pays-Bas	Financement des investissements par type d'investissement et par taille des PME Accès au crédit
Research and development	France, Canada	-
Public markets	France, Canada	-

L'Observatoire a signé des accords d'échanges de données avec Bank Al-Maghrib, la DGI, la CNSS et l'OMPIC, lui ouvrant ainsi l'accès à différentes bases de données. En outre, l'Observatoire a mis en place une approche méthodologique pour fournir une base de données centralisée, de bonne qualité et avec des marges d'erreur acceptables. Toutefois, de nombreuses difficultés techniques liées à l'échange de données entre les institutions ont été identifiées, notamment :

- > l'absence d'un identifiant commun qui rendait très complexes les opérations de croisement et de fusion des bases de données ; l'ICE (Identifiant Commun de l'Entreprise) est en cours d'implémentation pour le stock
- > étant donné que la structure de ces bases de données répond aux exigences spécifiques de chaque organisme,

elles ne peuvent pas servir de base pour des analyses décisionnelles

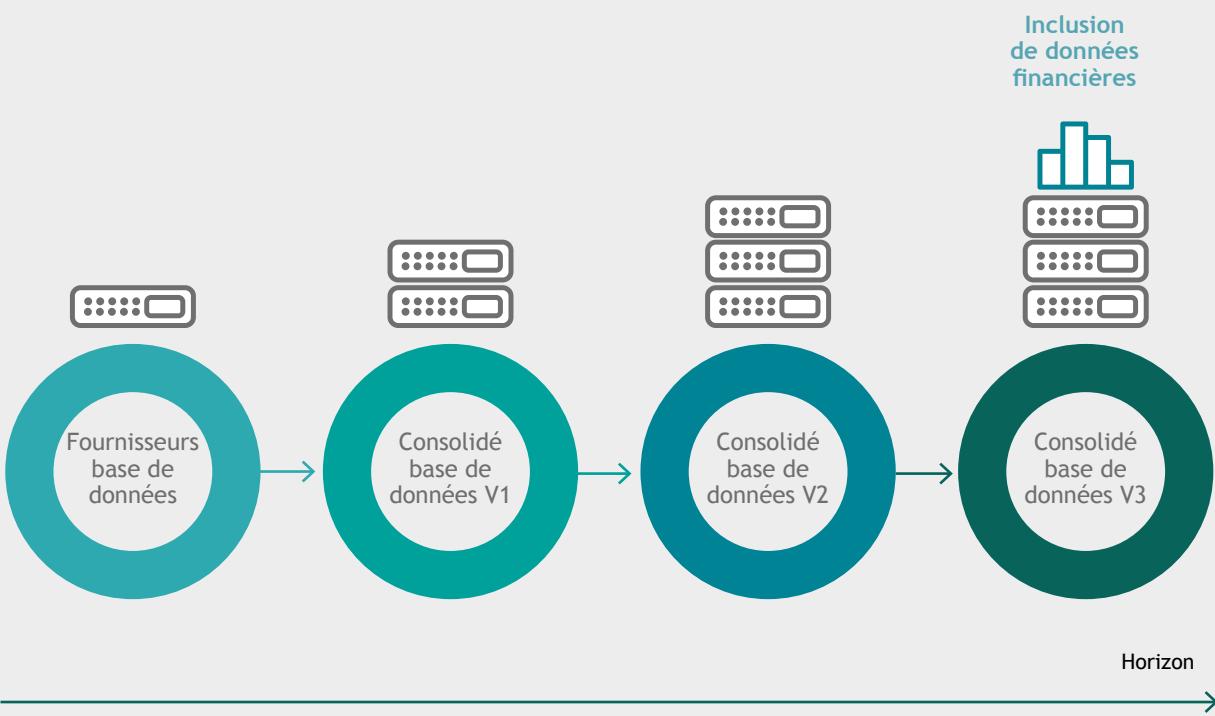
- > l'utilisation de systèmes de références non normalisés propres à chaque institution
- > l'utilisation de deux nomenclatures dans la codification de l'activité (NMA 1999 et NMA 2010)
- > la non-fiabilité de certains champs, les données manquantes et la redondance des données.

La qualification des données s'est articulée autour de deux axes :

- > les entreprises ont été interrogées et leur crédibilité a été améliorée sur la base de deux critères : le caractère actif de l'entreprise et son unicité dans la base des données (suppression des doublons à l'aide des techniques statistiques, probabilistes, et text mining)

FIGURE 6: SYNTHÈSE DU PROCESSUS DE CONSTITUTION DE LA BASE DE DONNÉES CONSOLIDÉE

Les versions du base de données consolidée.



Ce procédé permet d'améliorer la qualité des données à chaque répétition.

- > l'enrichissement et la fiabilisation des données descriptives des entreprises et l'amélioration de leur solvabilité (chiffre d'affaires, secteur d'activité, région).

Des opérations de croisement et de fusion des données répétées ont été entreprises afin de garantir que les données sont aussi précises, fiables et valides que possible, ce qui a permis :

- > de retenir à chaque fois l'information la plus qualifiée dans chacune des bases
- > de compléter l'information manquante autant que possible
- > de capitaliser sur les chantiers de migration vers la nouvelle NMA 2010 en fiabilisant ainsi de manière massive et automatique le code d'activité pour un grand nombre d'entreprises
- > d'assurer l'unicité de l'entreprise dans la base de données avec une forte probabilité d'éliminer les biais dans les calculs liés à la présence de doublons.

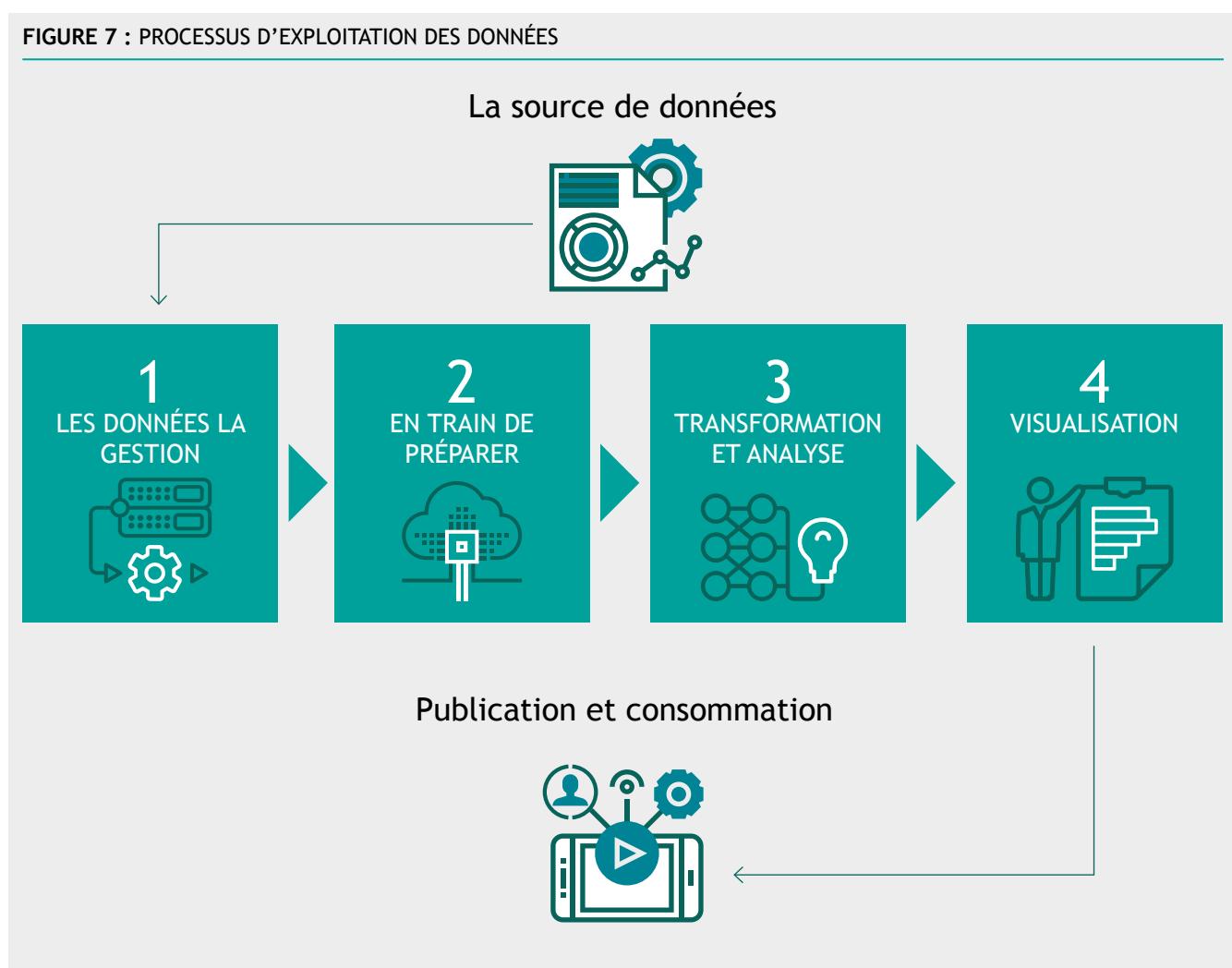
L'amélioration notable de la qualité est inhérente au processus appliqué, étant donné qu'il est itératif et évolutif par l'apprentissage sur les données.

H. RENFORCER LES CAPACITÉS STATISTIQUES NATIONALES POUR AMÉLIORER LA DISPONIBILITÉ ET LA QUALITÉ DES DONNÉES

La mise en place d'une base de données consolidée permet une normalisation et une unification de l'information sur les entreprises et ce, à travers un consensus entre l'ensemble des sources d'information, notamment, grâce à un début de réflexion sur le chantier d'harmonisation des définitions et des référentiels.

Afin de renforcer ses capacités techniques, l'Observatoire a jeté les bases d'un système d'information décisionnel, lui permettant de disposer des fondements technologiques nécessaires à l'industrialisation et au développement futur de ses activités. Ce projet vise à mettre en place une fabrique de données (« data factory »), qui permet l'automatisation de toute la chaîne de valeurs qui va de la réception des données jusqu'à leur visualisation et leur utilisation.

FIGURE 7 : PROCESSUS D'EXPLOITATION DES DONNÉES



PREMIÈRES ÉTAPES DE LA COLLECTE DE DONNÉES DU POINT DE VUE DES ÉCONOMIES ÉMERGENTES ET EN DÉVELOPPEMENT

I. COMBLER LES LACUNES EN MATIÈRE DE CAPACITÉS STATISTIQUES

Afin de combler les lacunes qui affectent les données statistiques, il convient de surmonter les difficultés suivantes :

- > **Absence d'une clé commune** : l'absence d'une clé d'identification commune, telle que l'ICE, complique les opérations de croisement et de fusion de bases de données,
- > **Exhaustivité** : taux de remplissage partiel pour le chiffre d'affaires et le nombre d'employés,
- > **Qualité** : présence d'anomalies, de doublons, etc.,
- > **Coexistence de plusieurs nomenclatures sectorielles** : dans le cas du Maroc, deux nomenclatures de codification de l'activité (NMA 1999 et NMA 2010) sont utilisées,
- > **Registres multiples** : des registres non normalisés et spécifiques à chaque administration (code tribunal, ville, forme juridique, etc.) sont utilisés,
- > **Structure des bases de données** : la structure des bases de données transmises correspond aux objectifs spécifiques de chaque organisme et n'a pas été conçue pour l'analyse de décisions.

J. MPME ET INCLUSION FINANCIÈRE

La Note d'orientation n° 16 de l'AFI consacrée à l'ensemble d'indicateurs de base de l'inclusion financière des PME (« SME Finance Base Set ») a été élaborée en 2015 par le Groupe de travail de l'AFI sur le financement des PME, en consultation avec le Groupe de travail de l'AFI sur les données relatives à l'inclusion financière. Toutefois, cette note ne prévoit pas de limitations concernant les dimensions de l'accès et de l'utilisation, dans la mesure où l'ensemble d'indicateurs de base des PME reproduit des indicateurs similaires à ceux de l'accès des personnes au financement. L'étude de cas sur le processus de collecte de données au Maroc peut fournir des orientations pour l'élaboration d'indicateurs d'inclusion financière adaptés au contexte des MPME, en mettant l'accent sur les données démographiques, économiques et financières nécessaires pour mesurer les dimensions d'inclusion financière de l'accès, de l'utilisation et de la qualité adaptés au contexte actuel des MPME.

La compréhension des différences entre les nombreuses catégories de MPME permettra une meilleure évaluation

de leurs besoins en matière d'inclusion financière par l'utilisation d'indicateurs spécifiques. À cette fin, il est important d'examiner la démographie, le comportement économique et la structure financière des MPME. Ce processus permettra aux décideurs et aux régulateurs d'élaborer des politiques et des règlements fondés sur des données probantes et sensibles au genre, adaptées à chaque catégorie de MPME, présentant des besoins différents à différents stades de leur cycle de vie. De telles politiques aideront également les différentes catégories de MPME en cas de circonstances difficiles, telles causées par la pandémie actuelle de COVID-19. La détermination des caractéristiques démographiques et économiques de chaque catégorie de MPME permettra d'améliorer le ciblage des mesures d'aide et de relance économiques. Lorsque les données peuvent être reparties par sexe, les décideurs et les régulateurs du secteur financier pourront éviter le risque de reproduire la norme en utilisant des politiques neutres en matière de genre, et pourront définir des politiques sensibles au genre ou qui visent à réduire les écarts entre les genres.



Les données ventilées par sexe peuvent permettre aux PSF de visualiser les différents segments féminins du marché et de concevoir des produits et des services qui répondent aux besoins de ce groupe de population doté d'un potentiel inexploré.

L'Observatoire a également travaillé à l'élaboration d'indicateurs relatifs à l'encours des crédits aux MPME qui ont accès aux financements. Ces indicateurs concernent la nature des crédits (fonds de roulement, investissement, etc.) et l'évolution des prêts non productifs. De plus, ils rendent possible un suivi de la « notation financière » des différentes catégories de MPME, fournissant aux établissements de crédit de meilleurs outils d'évaluation des risques pour déterminer les types de financement qu'ils accordent aux MPME. De fait, une bonne notation financière, fondée sur des risques mesurés avec précision, permet aux MPME de bénéficier de taux d'intérêt réduits et de garanties plus souples. En outre, suivant le profil de risque de l'entreprise, la notation permet aux MPME d'éviter les conditions excessives de financement appliquées à ces segments d'entreprises auparavant considérés comme « à haut risque ». Cette problématique est spécifique aux PME, les grandes entreprises bénéficiant de conditions de financement plus favorables du fait de leurs effectifs plus élevés et de leurs contributions économiques plus importantes. En général, les études menées dans des pays en développement ont montré que lorsque les données ventilées par sexe sont disponibles, elles permettent aux décideurs et aux régulateurs financiers de réduire l'écart entre les sexes en matière d'accès au crédit, au moyen de mesures telles qu'une notation alternative du crédit et des garanties plus souples, en particulier à l'égard des femmes.

K. LES INDICATEURS DE L'OBSERVATOIRE

TABLEAU 3 : INDICATEURS ÉCONOMIQUES PRODUITS PAR L'OBSERVATOIRE MAROCAIN DE LA TPME (NON VENTILÉS PAR SEXE)

Indicateurs	Sources de données	Formule de calcul	Objectif de l'indicateur
Chiffre d'affaires	Données consolidées	Σ ventes de biens et services	Indiquer le montant en numéraire reçu par une entreprise en échange de ses biens et services
Répartition des MPME par nombre d'employés	CNSS	s.o.	Déterminer quelle catégorie de MPME emploie le plus / le moins de main-d'œuvre
Création nette d'emplois en fonction de l'âge de l'entreprise et du nombre d'employés	CNSS	s.o.	Identifier les caractéristiques des entreprises qui créent le plus / le moins d'emplois
Répartition des employés par secteur d'activité	DGI	s.o.	Recenser les secteurs offrant le plus / le moins d'opportunités d'emploi
Répartition des emplois par région	DGI	s.o.	Identifier les régions offrant le plus / le moins de possibilités d'emploi
Chiffre d'affaires à l'exportation	DGI	Σ ventes de biens et de services destinées à l'exportation	Connaître le montant en numéraire reçu par une entreprise en échange de ses biens et services exportés
Valeur ajoutée	DGI	Chiffre d'affaires - consommations immédiates	Déterminer la valeur économique supplémentaire qu'une entreprise ajoute à ses produits et services avant de proposer à ses clients

TABLEAU 4 : INDICATEURS DÉMOGRAPHIQUES PRODUITS PAR L'OBSERVATOIRE MAROCAIN DE LA TPME (NON VENTILÉS PAR SEXE)

Indicateur	Source des données	Objectif de l'indicateur
Répartition des MPME par taille	Données consolidées	Déterminer la taille de chaque catégorie de MPME
Répartition des MPME par région	Données consolidées	Identifier les régions qui accueillent le plus / le moins de MPME
Répartition des MPME par secteur d'activité	Données consolidées	Connaître les secteurs dans lesquels interviennent les MPME
Répartition des MPME par forme juridique	Données consolidées	Identifier les formes juridiques prédominantes au sein des MPME
Répartition des MPME par taille	OMPIC	Connaître le nombre de nouvelles entreprises créées chaque année
Répartition des MPME par taille	OMPIC	Connaître le nombre d'entreprises radiées chaque année

TABLEAU 5 : INDICATEURS FINANCIERS PRODUITS PAR L'OBSERVATOIRE MAROCAIN DE LA TPME (NON VENTILÉS PAR SEXE)

Indicateurs	Source de données	Formule de calcul	Objectif de l'indicateur
Ratio de trésorerie nette	DGI	Fonds de roulement - Besoins en fonds de roulement	Déterminer le montant en numéraire disponible à l'issue des transactions
Ratio capitaux propres/ Immobilisations	DGI	Capitaux permanents/ Immobilisations	Indiquer la proportion du capital permanent qui a financé les immobilisations de la société
Ratio de productivité	DGI	Chiffre d'affaires/Nombre d'employés	Évaluer la performance des employés de l'entreprise en fournissant des informations sur le chiffre d'affaires moyen généré par employé
Taux de rentabilité	DGI	Bénéfice net/Chiffre d'affaires	Indiquer la proportion de la marge de l'entreprise par rapport à son chiffre d'affaires
Rentabilité des capitaux propres	DGI	Bénéfice net/Capitaux propres	Évaluer la rentabilité financière des capitaux propres
Besoins en fonds de roulement (en jours de chiffre d'affaires)	Données consolidées + Registre du commerce (CIFEN)	(Actifs courants - Passifs courants)/Chiffre d'affaires*360	estimer les liquidités nécessaires pour financer l'écart entre décaissements (paiements aux fournisseurs) et recettes (paiements des clients)

L. OBSERVATIONS ET PRINCIPALES CONCLUSIONS DU SUIVI DES INDICATEURS

Les observations présentées dans cette section sont issues de la base de données consolidée de l'Observatoire, qui porte sur 249 131 entreprises.

PRINCIPAUX RÉSULTATS DES INDICATEURS SUR LES MPME

Prédominance des MPME dans les structures productives nationales

- > 99,4 % des entreprises sont des MPME, dont :
 - 85,8 % sont des MICRO (chiffre d'affaires inférieur à 3 millions MAD)
 - 8,1 % sont des TPE dont le chiffre d'affaires est compris entre 3 et 10 millions MAD
 - 4,9 % sont des PE (chiffre d'affaires compris entre 10 et 50 millions MAD)
 - 1,1 % sont des ME (chiffre d'affaires compris entre 50 et 175 millions MAD)

IMPORTANCE DES MPME SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

- > En 2018, les MPME employaient 73 % des effectifs déclarés auprès de la CNSS
- > Les MPME qui sont dissoutes avant d'atteindre la fin de leur durée de vie de cinq ans ont créé plus de 80 % d'emplois nets (contre 7,4 % pour les GE).

CARACTÉRISTIQUES DES MPME DANS LES STRUCTURES PRODUCTIVES NATIONALES

- > Plus de 30 % des entreprises identifiées opèrent dans le commerce, tandis que 24 % opèrent dans la construction, et représentent 60 % du chiffre d'affaires total.
- > 66 % des entreprises sont concentrées sur l'axe Tanger-El Jadida, dont 40,3 % dans la région de Casablanca-Settat
- > L'année 2018 a connu une dynamique en termes de création d'entreprises, avec 46 000 nouvelles start-ups dont 35 % dans la région de Casablanca-Settat, et opérant principalement dans le commerce et la construction.
- > En 2018, les radiations d'entreprises ont baissé de 1,8%, avec 5 587 entreprises radiées, dont plus de la moitié avant d'arriver au terme de leur cinq ans d'existence .

FAIBLE CONTRIBUTION DES MPME À L'ÉCONOMIE

Malgré leur prépondérance numérique, les MPME réalisent seulement

- > 36,7 % du chiffre d'affaires global
- > 27,3 % du chiffre d'affaires global des exportations
- > 36,6 % de la valeur ajoutée (en excluant les entreprises du secteur financier)

STRUCTURE DU PASSIF

- > L'analyse de la structure du passif révèle que les fonds propres constituent la première source de financement des entreprises (28,7 %), suivie de la dette financière (20 %), de la dette commerciale (19,4 %) et de la dette auprès des partenaires (17,5 %)
- > Le taux d'accès des entreprises au financement bancaire révèle des disparités importantes entre les différents segments (données ventilées par sexe non disponibles à ce jour)
- > Le taux moyen global d'accès au crédit est de 39,4 %, avec des niveaux variant selon les différentes catégories d'entreprises. Alors que la moyenne se situe autour de 86 % pour les GE et les ME, les MICRO avec un chiffre d'affaires inférieur à 1 million de MAD ont un taux d'accès au financement de 13 %, et de 40,3 % pour celles dont le chiffre d'affaires tourne entre 1 et 3 millions de MAD
- > 41,4 % des entreprises bénéficiant d'un financement bancaire sont implantées dans la région de Casablanca-Settat.
- > Les GE représentent 60,5 % des bénéficiaires des crédits bancaires, la part restante étant répartie entre les ME (14,2 %), les PE (12 %), les TPE (4,1 %) et les micro-entreprises (9 %).

TRÉSORERIE NETTE POSITIVE POUR LA MAJORITÉ DES MPME

- > 40 % des GE et des ME ont un flux de trésorerie positif. Cette proportion est de 92 % pour les micro-entreprises, 74 % pour les TPE et 60 % pour les PE. Ces chiffres confirment le faible niveau d'investissement et le manque de dynamisme de ces d'entreprises.

LE RATIO DE PRODUCTIVITÉ DES GE EST 5,5 FOIS PLUS ÉLEVÉ QUE CELUI DES MICRO

- > La productivité des GE est 2,8 fois plus élevée que celle des autres catégories de MPME. Ces écarts pourraient s'expliquer par des facteurs organisationnels, technologiques et humains,
- > Les micro-entreprises affichent un taux de rentabilité négatif ainsi qu'une rentabilité des capitaux propres négative (données ventilées par sexe non disponibles à ce jour),
- > Le taux de rentabilité des GE est de 4,8 %, contre 2,4 % pour les MPME (tiré vers le bas par les micro-entreprises dont le taux de rentabilité s'est dégradée à -7,6 %),
- > La rentabilité moyenne des GE était de 8,2 % alors que celle des MPME était de 2,6 % (tirée vers le bas par la contre-performance des micro-entreprises affichant des ratios négatifs de -11 %).

ORIENTATIONS RELATIVES À LA COLLECTE DE DONNÉES PAR L'OBSERVATOIRE

M. MANDAT DE L'OBSERVATOIRE

La disponibilité de données désagrégées de qualité, à jour et fiables sur les MPME constitue une étape décisive pour l'élaboration des politiques pertinentes et sensibles au genre/ conçues spécifiquement pour ce segment d'entreprises.

N. ACTIONS ENGAGÉES ET DÉFIS LIÉS À LA COLLECTE DES DONNÉES SURMONTÉS PAR L'OBSERVATOIRE

Parmi les autres actions engagées par l'Observatoire figurent la mise en place d'un système d'information basé sur les technologies de science des données (« big data », « machine learning » et « data mining ») pour améliorer la qualité des données et extraire les informations pertinentes, ainsi que l'industrialisation du processus de calcul des indicateurs et d'élaboration d'outils de prise de décision.

MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE RELATIVE AUX DONNÉES : CRÉATION DE LA BASE DE DONNÉES CENTRALISÉE

Cette base de données contient des informations sur toutes les entreprises marocaines du secteur formel, à savoir le secteur d'activité, la taille et la région (aux fins de classification) ainsi que différentes caractéristiques (chiffre d'affaires, valeur ajoutée, emploi, investissement, informations sur le bilan) ; elle ne contient pas encore d'informations sur le sexe du propriétaire de l'entreprise.

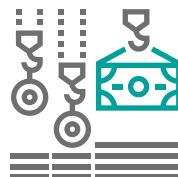
Pour assurer la mise à jour de la base de données il convient de définir un cadre institutionnel de coopération entre l'Observatoire et les fournisseurs de données administratives. Cette coopération permettra d'assurer un approvisionnement continu en données et un rattachement facile des données provenant de sources multiples vers la base de données de l'Observatoire et grâce à un système commun d'identification, elle pourra permettre de qualifier et d'améliorer les données, ce qui est indispensable sur le long terme.

L'Observatoire est confronté aux spécifications des fichiers fournis par chaque partenaire et doit délimiter le périmètre des variables nécessaires pour le calcul des indicateurs produits (format, type, confidentialité, sécurité, fréquence, profondeur de l'historique des données, modalités d'échange, etc.)

L'Observatoire assure un meilleur processus d'utilisation des données pour permettre au Maroc d'apporter une réponse plus efficace aux difficultés des MPME par :



**LA MISE À DISPOSITION DES
DONNÉES STATISTIQUES
CONCERNANT LES MPME** et la mise en place des indicateurs quantitatifs et qualitatifs sur les conditions d'accès au financement bancaire et aux mécanismes de soutien, permettant ainsi au gouvernement d'adopter des politiques sensibles au genre et fondées sur des données probantes, et d'inciter les institutions bancaires à financer les MPME de manière à réduire l'écart entre les sexes dans l'accès au crédit.



**LA RÉALISATION DES ÉTUDES ET
DES ANALYSES THÉMATIQUES OU
GÉNÉRALES SUR LES MPME** afin d'informer les acteurs publics et privés des évolutions de ce secteur. Cela permettra également d'étudier des sous-segments du secteur des MPME (entreprises dirigées par des femmes, entreprises rurales).



**L'ANALYSE DE L'IMPACT DES
POLITIQUES PUBLIQUES DE
SOUTIEN AUX MPME** et la formulation des recommandations, notamment sur les approches qui permettent de réduire l'écart entre les sexes en matière d'accès au financement et de promouvoir l'inclusion financière d'autres groupes vulnérables.

INDICATEURS DE BASE POUR L'ACCÈS DES MPME AU FINANCEMENT

L'accès au financement constitue l'un des facteurs importants de la croissance et du développement des entreprises. De manière générale, le financement des entreprises peut être assurée soit par la dette bancaire et de marché, soit par des ressources propres. La présente section porte sur la structure du passif par catégories d'entreprises, à partir des états financiers des entreprises étudiées. Elle présente également le financement bancaire dont elles ont bénéficié selon les données issues du Crédit Bureau.

Il est important de noter que les entreprises détenues par des femmes ou dirigées par des femmes sont confrontées à un ensemble de conditions et de contraintes différentes en matière de gestion d'entreprise ou d'accès aux financements. En raison de ces contraintes, de nombreuses entreprises dirigées par des femmes sont obligées de recourir à des sources informelles de financement. En règle générale, les femmes créent leurs entreprises avec moins de capital que les hommes parce qu'elles ont moins de contacts dans le monde des affaires et moins de possibilités de détenir des actifs. En d'autres termes, elles ont une faible résilience en cas de choc économique. Enfin, en raison de pratiques discriminatoires dans l'octroi des crédits de la part de nombreux PSF, sur fond de normes culturelles et sociales, les entreprises appartenant aux

femmes et dirigées par des femmes sont souvent moins susceptibles d'accéder au crédit, ce qui les désavantage encore plus.

O. ACCÈS AU FINANCEMENT ET UTILISATION

Une analyse du passif des entreprises à la fin de 2018 montre que les fonds propres constituent globalement la principale source de financement (28,7 %), en hausse de 1,6 points par rapport à 2017, suivie de la dette financière (20 %), en baisse de 1,2 points (Figure 8).

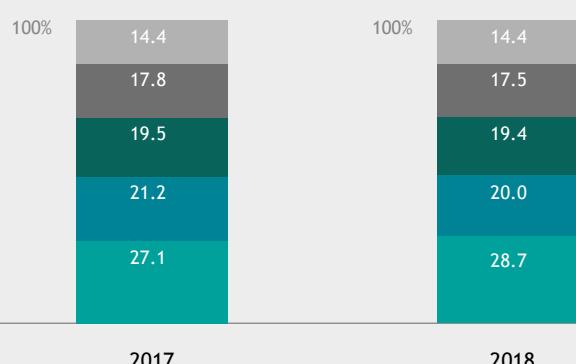
La dette commerciale (19,4 %), inchangée par rapport à 2017, est la troisième source de financement permettant de soulager la trésorerie des entreprises. En effet, son niveau de financement peut refléter des longs délais de paiement des fournisseurs, comme en témoignent différentes études effectuées par Bank Al-Maghrib. Le recours à la dette auprès des associés, contractée sous forme de comptes courants non bloqués, vient au quatrième rang des différents instruments de financement des entreprises (17,5 %).

Le tableau 6, qui présente l'analyse de la structure du passif des entreprises, met en exergue des situations très différencierées. La dette auprès des associés des micro-entreprises, secteur dans lequel les entreprises appartenant à des femmes sont principalement concentrées, a représenté 45 % du total de leur passif en 2018, contre 47 % une année auparavant. La part des fonds propres représente moins de 20 % du passif des micro-entreprises, et celle de leur dette financière est limitée à environ 11 %. Les GE disposent de fonds propres et de dettes financières relativement importants (près de 32 % et de 30,5 % du passif respectivement), suivis de la dette commerciale (22,2 %) et de la dette auprès des associés (2,4 %).

L'Observatoire a également analysé la structure du passif en fonction de l'activité et de l'âge des entreprises ; ces indicateurs n'ont pas été publiés à ce jour, dans l'attente

FIGURE 8 : STRUCTURE DU PASSIF DES ENTREPRISES (2017-2018)

■ Fonds propres ■ Dettes financières ■ Dettes commerciales ■ Dettes auprès des partenaires ■ Dettes diverses



des résultats de tests de fiabilité. Le crédit bancaire représente 97 % de la dette financière globale ; le reliquat étant composé d'emprunts obligataires. Ceci révèle que les entreprises font rarement recours au marché de la dette privée.

39,4%

Le taux d'accès moyen global au crédit bancaire est de 39,4 %, mais avec des niveaux variant selon les différentes catégories d'entreprises.¹¹

Si ceux des GE et ME convergent à des niveaux presque similaires (respectivement 86,6% et 85,4%), pour les autres catégories le taux d'accès est inégal et reflète un degré de pénétration de financement bancaire très faible pour les TPE et les micro-entreprises, en particulier celles ayant un chiffre d'affaires n'excédant pas 1 million MAD, pour lesquelles ce taux est plus de trois fois moins important que la moyenne globale.

L'ancienneté de l'entreprise figure parmi les facteurs qui influencent son niveau d'accès au financement bancaire. Le taux d'accès au financement des entreprises âgées de plus de dix ans a atteint 63 %. Ce taux recule à mesure que l'âge des entreprises diminue, pour se situer à moins de 10 % seulement pour celles ayant une ancienneté n'excédant pas deux ans. Cela met une nouvelle fois en exergue les difficultés rencontrées par les femmes dans l'accès au financement, dans la mesure où elles dirigent généralement des entreprises plus petites et plus jeunes que leurs homologues masculins.

En termes d'encours, 76 % des financements accordés ont bénéficié aux entreprises dont l'ancienneté est supérieure à dix ans, contre 2 % pour celles en phase de démarrage et ayant moins de 2 ans d'existence.

¹¹ Nombre d'entreprises ayant bénéficié d'un crédit rapporté à la population d'entreprises relevant de la même catégorie.

TABLEAU 6 : STRUCTURE DU PASSIF PAR CATÉGORIE D'ENTREPRISES, 2017-2018 (EN POURCENTAGE)

Sources de financement	Micro (0-3)		TPE (3-10)		PE (10-50)		ME (50-175)		GE (>175)	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
Fonds propres	19,3	19,2	26,2	28,2	29,2	31,5	29,9	31,9	29,4	31,8
Dettes financières	11,1	11,3	9,9	9,9	12,2	12,3	20,8	18,5	32,2	30,5
Dettes commerciales	9,6	9,9	18,4	18,2	21,7	21,8	23,4	24,6	22,4	22,2
Dettes auprès des partenaires	47,4	45,4	31,7	29	18,5	17,3	10,5	10	2,7	2,4
Dettes diverses	12,6	14,3	13,9	14,7	18,4	17,1	15,5	15	13,3	13,2
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

TABLEAU 7 : ACCÈS AU FINANCEMENT BANCAIRE PAR CATÉGORIE D'ENTREPRISES 2018 (EN POURCENTAGE)

Catégorie d'entreprises (millions MAD)	Répartition des entreprises (en %)	Répartition des crédits bancaires (en %)	Taux moyen d'accès au financement (en %)
Micro	[0,3]	62,9	9,1
	[0,1]	44,7	7,4
	[1,3]	18,2	1,7
TPE	[3,10]	17,7	4,1
PE	[10,50]	13,7	12,0
ME	[50,175]	3,7	14,2
GE	>175	1,8	60,5
Total		100	100
			39,4

P. QUALITÉ DE LA STRUCTURE INSTITUTIONNELLE DE FINANCEMENT DES PME

La SNIF a mis en avant plusieurs leviers d'action : accélérer le développement de modèles alternatifs d'inclusion financière, en particulier le développement du paiement par téléphone mobile ; redéfinir le rôle des institutions de microfinance ; et développer une assurance plus inclusive.¹² Cette stratégie s'appuie également sur des modèles « classiques » de promotion de l'inclusion financière, en garantissant les conditions appropriées pour accélérer l'accès à différents services bancaires et en renforçant les outils de gestion des risques concernant les groupes vulnérables par la mise en place d'un cadre et d'outils qui facilitent l'accès des PE et des particuliers au financement.

Concernant les MPME, la SNIF prévoit l'approche spécifique suivante :

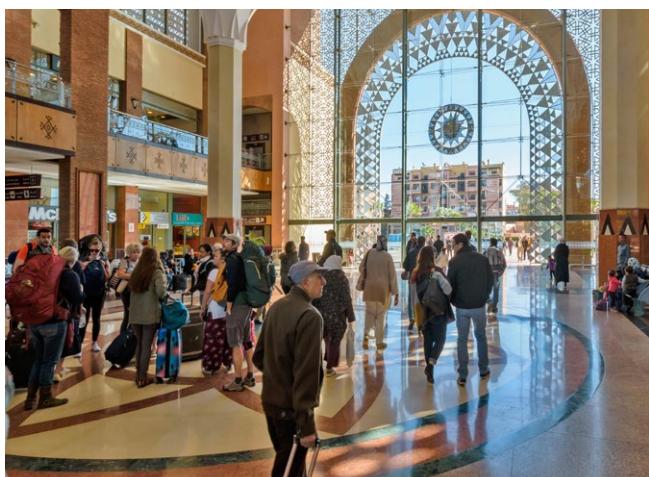
- Étant donné que les MPME constituent l'épine dorsale de l'économie marocaine et la source vitale de sa croissance économique et de son inclusion sociale, Bank Al-Maghrib, en partenariat avec des organisations privées et publiques, a décidé de créer un Observatoire ayant pour mission principale de centraliser les données et les informations sur les environnements nationaux et régionaux des MICRO, TPE, PE et ME. L'Observatoire est chargé d'établir des indicateurs quantitatifs et qualitatifs permettant de mesurer les conditions d'accès au financement bancaire et aux dispositifs de soutien.
- Bank Al-Maghrib a pris l'initiative de coordonner, avec différentes parties prenantes, les initiatives d'éducation financière conduites dans le cadre de la stratégie à long terme définie par la Fondation Marocaine pour l'Éducation Financière, créée début 2013, dont la mission première est l'application de la stratégie nationale d'éducation. La Fondation prévoit de déployer des programmes de sensibilisation et d'éducation financière adaptés aux différents segments de la population, y compris le segment des MPME, de manière à promouvoir leur inclusion financière.
- D'autres mesures ont également été prises pour renforcer la gouvernance et la transparence financière des entreprises, notamment en 2009, avec la création du Crédit Bureau par Bank Al-Maghrib, et la normalisation des informations à fournir par les entreprises dans leurs demandes de crédit, afin de centraliser les informations positives et négatives sur les prêts accordés aux particuliers et aux personnes morales.
- Depuis 2005, Bank Al-Maghrib a également permis la mise en place d'instruments de refinancement pour les MPME afin d'améliorer leurs conditions de financement, principalement par la création de la Caisse Centrale de Garantie. En 2009, en consultation avec le secteur bancaire, Bank Al-Maghrib a également institué un mécanisme de médiation bancaire, en créant un centre

de médiation indépendant pour le règlement des différends entre les établissements de crédit et leurs clients.

- Dans la SNIF marocaine, les femmes, en particulier celles des zones rurales, y compris les femmes entrepreneures, sont identifiées et ciblées comme faisant partie des groupes vulnérables. Différentes études ont été consacrées aux entreprises appartenant à des femmes ou dirigées par des femmes. En 2018, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement a élaboré certains indicateurs, avec notamment une enquête sur le versant de la demande qui a identifié le marché potentiel que représentent les MPME dirigées par des femmes en termes de prêts aux entreprises et d'autres besoins de financement¹³.

À la suite des Orientations formulées par Sa Majesté le Roi Mohammed VI du Maroc, appelant à un soutien accru et une facilitation de l'accès au crédit en faveur des MPME, le gouvernement marocain et Bank Al-Maghrib, en collaboration avec le système bancaire, ont élaboré un programme ambitieux reposant sur plusieurs axes, notamment la création de nouveaux fonds de garantie. Outre l'assouplissement des règles prudentielles, Bank Al-Maghrib a mis en place un mécanisme de refinancement illimité assorti d'un taux d'intérêt préférentiel de 1,25 % au profit des catégories ciblées par les Hautes Orientations Royales en soutien à ce programme.

Dans ce cadre, l'État et le secteur bancaire ont créé un fonds doté d'une enveloppe initiale de 6 milliards MAD pour une période de trois ans. Les ressources de ce fonds ont été rehaussées d'un montant supplémentaire de 2 milliards MAD accordé par le Fonds Hassan II pour le Développement Économique et Social et consacré au financement d'activités économiques dans les zones rurales.



Marrakech railway station, Morocco. (Photo by John Bracegirdle/Alamy Stock Photo).

12 AFI, 2020. Stratégie nationale d'inclusion financière du Maroc.

13 BERD, Services bancaires pour les femmes au Maroc : une opportunité commerciale inexplorée. <https://www.ebrd.com/documents/gender/services-bancaires-pour-les-femmes-au-maroc-uneopportunit-commerciale-inexploite.pdf>

ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET PROCHAINES ÉTAPES POUR L'OBSERVATOIRE

La présente étude de cas a résumé un ensemble d'éléments d'analyse que l'Observatoire devait prendre en compte afin de définir une approche coordonnée de la collecte de données relatives aux MPME du Maroc.

L'absence de ventilation des données entre les MPME appartenant à des hommes ou dirigées par des hommes et celles appartenant à des femmes ou dirigées par des femmes signifie que les données ventilées par sexe sur les MPME ne sont pas disponibles, ce qui laisse certains aspects de l'analyse en suspens.

Cette difficulté sous-tend une problématique plus large liée à la coordination entre les institutions publiques pour ce qui concerne la gouvernance, la production, la diffusion et l'optimisation de l'utilisation des données. Il s'agit d'un défi particulièrement difficile à relever qui consiste à renforcer l'efficacité des politiques publiques et à élaborer à l'avenir des politiques sensibles au genre, à évaluer leur impact et assurer une plus grande transparence. Des négociations de haut niveau ont conduit à la mise en place d'un engagement et d'une collaboration étroite avec les parties prenantes. Cela a permis de fédérer les fournisseurs de données autour de la vision de l'Observatoire concernant le partage et l'utilisation des données produites par les organismes nationaux responsables des MPME.

Cette étape fondamentale du processus de production de l'Observatoire est un exemple de collaboration réussie en matière de partage des données et de contournement partiel des obstacles qui entravent ce type de coopération. En effet, une stratégie d'action fondée sur les données nécessite une évolution vers un modèle moins vertical dans lequel les données essentielles au pilotage et à l'évaluation des politiques publiques sont mises à la disposition de tous les acteurs présentant des capacités d'échange rapide et d'interconnexion. Cette évolution implique également une réflexion sur le cadre juridique régissant l'échange de données entre les différentes administrations.

Ces éléments ont conduit l'Observatoire à demander l'accélération de la signature de nouvelles conventions d'échange de données avec différents fournisseurs de

données ainsi que la révision de conventions déjà signées, en fonction des besoins de l'Observatoire. L'Observatoire continue également de plaider pour de nouvelles modifications des lois qui limitent les échanges de données entre les différentes institutions publiques.

Ces mesures constituent des actions fondamentales du Plan stratégique 2021-2023 de l'Observatoire, qui tient également compte de divers éléments de contexte (politiques publiques, stratégies sectorielles, plans de développement régionaux et SNIF). Ce nouveau plan stratégique vise à industrialiser et à dynamiser l'émission d'indicateurs en intégrant de nouveaux périmètres (entités physiques non structurées ou secteur informel) tout en ancrant l'Observatoire dans l'ère de la « science des données » en mettant les données au service des entreprises, en soutenant les politiques en faveur des MPME, et en mesurant leur efficacité et leur impact. L'Observatoire entend également s'ouvrir à une coopération internationale plus poussée, en mettant l'accent sur l'Afrique, la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

En outre, ce plan renforcera la structure organisationnelle de l'Observatoire grâce à divers outils, tels qu'un système d'information décisionnel. L'objectif de l'Observatoire consiste à mettre en place un laboratoire de données ou une fabrique de données qui reposeraient sur l'automatisation de toutes les chaînes de valeur, depuis la réception des données jusqu'à leur visualisation et leur utilisation.

Enfin, le plan stratégique prévoit de renforcer la fiabilité des bases de données de l'Observatoire, grâce à une stratégie de fiabilité à cinq niveaux.

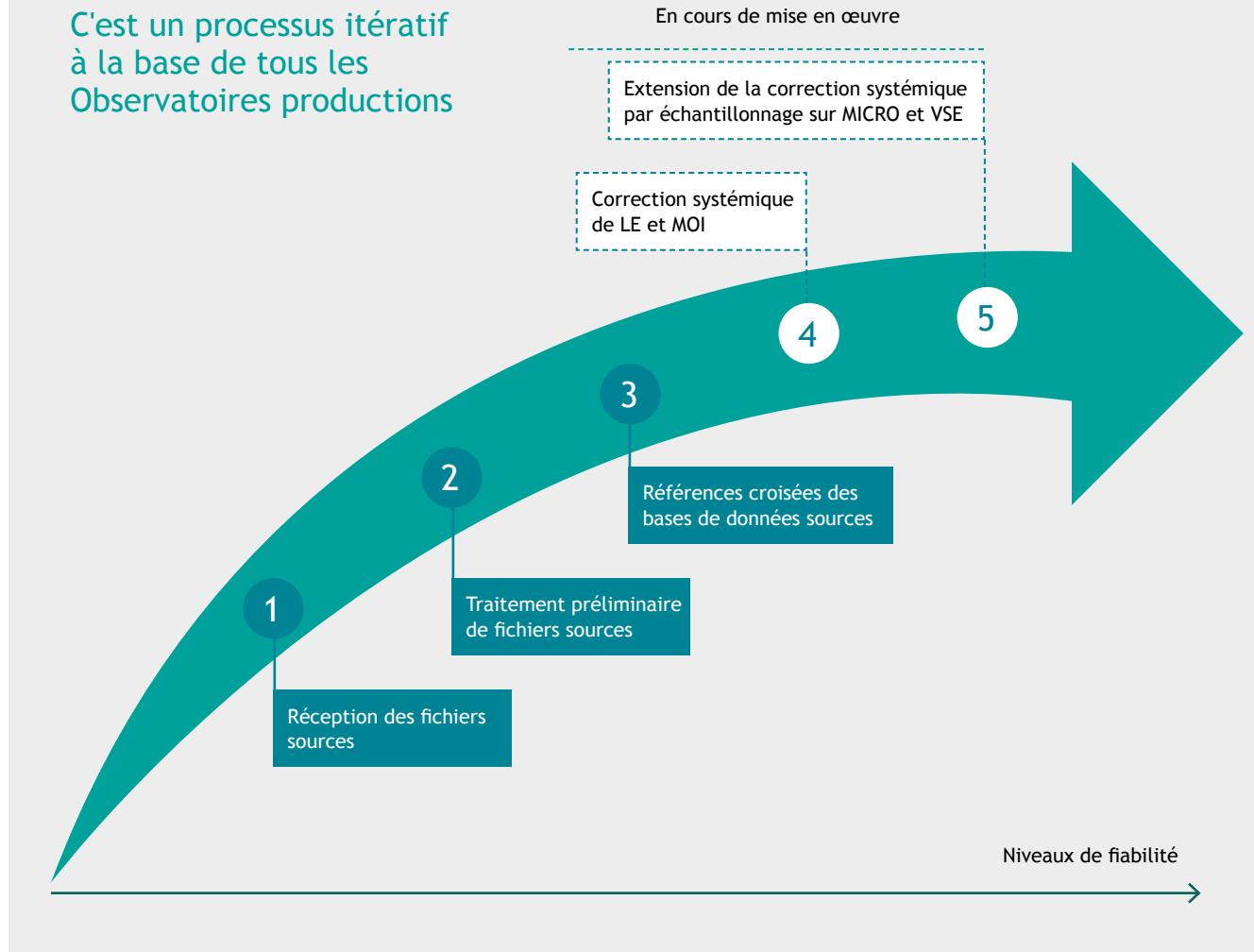
Ces mesures permettront à l'Observatoire d'élargir la portée de sa production en intégrant de nouvelles populations d'entreprises à la base de données centralisée, telles que les entités physiques, les entrepreneurs indépendants, les coopératives, etc.

En complément à son rapport annuel 2019, l'Observatoire prévoit la publication de différentes études.

- > **Études régionales et sectorielles (en coopération avec des Centres régionaux d'investissement du Maroc)** : améliorer la connaissance des structures productives régionales pour mettre en place des politiques qui favorisent l'investissement et l'emploi.
- > **Création d'un modèle de notation pour l'accès au financement des MICRO (en coopération avec CDG Capital et l'Université Mohammed VI Polytechnique)** : améliorer les caractéristiques de financement des projets et, par extension, les conditions générales d'accès au financement des micro-entreprises.
- > **Coopération avec la Direction des études et des prévisions financières du Ministère marocain de l'Économie et des Finances au titre des projets suivants :**

STRATÉGIE DE FIABILITÉ DES DONNÉES (PROCESSUS PLURIANNUEL)

C'est un processus itératif
à la base de tous les
Observatoires productions



- Mise en place d'un dispositif d'évaluation de l'efficacité de l'aide financière publique en faveur des MPME : le premier rapport annuel de l'Observatoire a mis en lumière plusieurs lacunes dans la structure financière des micro-entreprises qui soulèvent de nombreuses questions sur l'efficacité des aides publiques mobilisées en faveur des entreprises au titre de différents programmes ;
- Impact de la pandémie COVID-19 sur les MPME : fournir une évaluation nationale de l'impact de la COVID-19 sur les MPME en s'appuyant sur les indicateurs déjà produits et sur ceux qui pourraient l'être à partir des données collectées et traitées par l'Observatoire ;
- Recensement des entreprises zombies au Maroc : les entreprises « zombies » sont des sociétés âgées d'au moins dix ans dont le résultat d'exploitation est insuffisant pour couvrir les charges d'intérêt pendant au moins trois années consécutives, qui consomment une partie des ressources productives et des aides de l'Etat et freinent ainsi le développement d'entreprises pérennes. Ces entreprises peuvent à terme peser sur la croissance globale et l'emploi.

- > **Phase II de l'étude sur l'impact de la COVID-19 sur l'emploi et les MPME au Maroc (en coopération avec la Banque africaine de développement et le Bureau international du travail) :** la deuxième phase de cette étude, actuellement en phase de cadrage, devrait mettre l'accent sur la vulnérabilité des entreprises en analysant plus en détail certains indicateurs financiers.
- > **Étude sur l'agri-finance (en coopération avec la Banque mondiale) :** identifier les pistes à explorer par les acteurs publics et privés pour lever les barrières à l'inclusion financière du secteur agricole aussi bien du côté de l'offre que du côté de la demande.
- > **Étude sur l'évolution des défaillances et des créations d'entreprises au Maroc au cours de la période 2014-2020 :** évaluer le cycle de vie des entreprises marocaines et déterminer le profil des entreprises qui rencontrent des difficultés pour mettre en place des politiques d'aide adaptées.
- > **Étude sur les entreprises les plus performantes (ayant un chiffre d'affaires compris entre 10 et 50 millions MAD) :** identifier le profil de ces entreprises pour déployer des politiques adaptées susceptibles de

les aider à croître, à obtenir un meilleur accès aux financements selon des conditions plus favorables, à entrer en bourse, etc., étant donné que ces entreprises représentent un potentiel considérable de croissance pour le Maroc.

- > **Ajout de la dimension de genre dans le processus de collecte des données relatives aux MPME :** le concept de genre, qui suppose d'identifier les entreprises appartenant à des femmes ou dirigées par des femmes, n'a pas pu être intégré à ce jour, les données requises n'étant pas disponibles. Il est à espérer que cette dimension pourra être pleinement intégrée à l'avenir, au fur et à mesure que l'Observatoire poursuit ses travaux.

L'Observatoire a également engagé une réflexion sur une méthodologie appropriée permettant d'évaluer précisément le secteur informel et de mieux appréhender sa complexité, ainsi que sur l'entrepreneuriat féminin et l'approche genre au sein de l'entreprise.

L'Observatoire relève que l'absence actuelle d'une définition nationale des MPME et de données désagrégées concernant les MPME dirigées par des femmes ou

appartenant à des femmes freinent les efforts stratégiques qui visent à réduire les écarts entre les sexes en matière d'inclusion financière des femmes et leur accès au crédit. Une collaboration avec les PSF pour définir les modèles de collecte de données nécessaires et analyser les données désagrégées permettra de développer des produits et des services efficaces spécifiquement conçus pour le marché féminin.

L'Observatoire, pour sa part, travaille actuellement à l'élaboration d'une méthodologie pour remédier aux difficultés liées au financement des MPME dirigées par des femmes. Technique, le taux de production des données relatives au sexe est faible. L'Observatoire est en train de négocier l'accès à de nouvelles bases de données auprès de la DGI et de l'OMPIC. Les obstacles juridiques liés à la protection de la vie privée doivent également être levés afin d'utiliser les données en toute transparence. L'Observatoire travaille également sur un nouvel algorithme, basé sur l'exploration de texte (« text mining »), qui rendra possible l'analyse de données plus détaillées.



Clothing factory produces clothes for the Dutch retail business, Morocco. (Photo by ton koene/Alamy Stock Photo).

ABRÉVIATIONS

ICE	Identifiant Commun de l'Entreprise
CNSS	Caisse nationale de sécurité sociale
DGI	Direction Générale des Impôts
PSF	Prestataire de services financiers
PIB	Produit intérieur brut
HCP	Haut-Commissariat au Plan
GE	Grandes entreprises
MAD	Dirham marocain
ME	Moyennes entreprises
Micro	Micro-entreprises
MPME	Micro, petites et moyennes entreprises
NMD	Nouveau modèle de développement
SNIF	Stratégie nationale d'inclusion financière
NMA	Nomenclature marocaine des activités
OMPIC	Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale
PE	Petites entreprises
PME	Petites et moyennes entreprises
TPE	Très petites entreprises

RÉFÉRENCES

- AFI, 2020.** Stratégie nationale d'inclusion financière du Maroc.
- AFI, 2020.** Stratégie nationale d'inclusion financière du Maroc.
- Banque africaine de développement, 2021.** Note d'orientation politique - Impact de la crise Covid-19 sur l'emploi et les TPME.
- BERD, 2018.** Services bancaires pour les femmes au Maroc : une opportunité commerciale inexploitée.
- IFC, 2014.** Women-Owned SMEs: A Business Opportunity for Financial Institutions (« PME appartenant aux femmes : une opportunité commerciale pour les institutions financières »).
- Organisation internationale du Travail, 2020.** Impact de la crise COVID-19 sur l'emploi et les TPME au Maroc.
- Maroc, Gouvernement marocain, Loi n° 53-00, article premier (2002)** Cf. Article premier du Bulletin officiel n° 5036 du 27 Jourada II 1423 (5 septembre 2002), page 921.
- Observatoire marocain de la TPME, Rapport annuel 2018,** Première édition du rapport annuel de l'Observatoire marocain de la TPME (OMTPME)
- Commission spéciale sur le modèle de développement du Maroc (CSMD), avril 2021,** Le Nouveau modèle de développement du Maroc – Rapport général

Alliance for Financial Inclusion

AFI, Sasana Kijang, 2, Jalan Dato' Onn, 50480 Kuala Lumpur, Malaysia

t +60 3 2776 9000 e info@afi-global.org www.afi-global.org

 Alliance for Financial Inclusion  AFI.History  @NewsAFI  @afinetwork